

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00877 Numéro SIREN : 485 376 784 Nom ou dénomination : 3 C MOTOS

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2023 sous le numéro de dépôt 6665

Désignation de l'entreprise : SAS 3 C MOTOS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 6 Allée des Ecuries		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 8 5 3 7 6 7 8 4 0 0 0 1 6		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122022						
		N-1 31122021						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 080	AC	1 080		
		Fonds commercial (1)	AH	274 000	AI	274 000	274 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP		AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	22 115	AS	15 997	6 118	8 439
		Autres immobilisations corporelles	AT	52 848	AU	27 937	24 910	32 341
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	1 500	BI		1 500	1 500
TOTAL (II)		BJ	351 543	BK	45 015	306 528	316 280	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	580 255	BU	50 513	529 741	497 431
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			461
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	119 313	BY		119 313	88 680
		Autres créances (3)	BZ	33 561	CA		33 561	37 927
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	460 703	CG		460 703	469 670	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	216	CI		216	126	
	TOTAL (III)	CJ	1 194 048	CK	50 513	1 143 535	1 094 296	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 545 591	1A	95 528	1 450 063	1 410 576	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS 3 C MOTOS		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 40 000)	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	648 659	620 519
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	74 817	58 140
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	767 476	722 659
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	87 566	146 258
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	12 086	68 188
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	100 318	72 466
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	412 986	353 106
	Dettes fiscales et sociales	DY	68 760	44 717
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	870	3 182
Compte régul.	EB			
	TO TAL (IV)	EC	682 587	687 916
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 450 063	1 410 576
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	554 009	528 334
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	423	402	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 450 063** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 418 249** euros et un total **charges** de **3 343 432** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **74 817** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	275 080					275 080
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	275 080					275 080
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	22 115					22 115
	Instal., agencement, aménagement divers	31 146					31 146
	Matériel de transport	11 400					11 400
	Matériel de bureau, mobilier	13 380				3 078	10 302
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	78 041				3 078	74 963	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 500					1 500
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 500					1 500
TOTAL		354 621				3 078	351 543

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 080			1 080
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 080			1 080
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	13 676	2 321		15 997
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	8 099	3 733		11 833
	Matériel de transport	5 981	2 100		8 081
	Matériel de bureau, mobilier	9 505	1 597	3 078	8 024
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 261	9 752	3 078	43 935
TOTAL		38 341	9 752	3 078	45 015

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2022
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours	49 640	50 513	49 640		50 513
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	49 640	50 513	49 640		50 513
TOTAL GENERAL		49 640	50 513	49 640		50 513
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			50 513	49 640		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 500		1 500
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	119 313	119 313	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 096	2 096	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	25 171	25 171	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	6 293	6 293	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	216	216	
TOTAL DES CREANCES		154 590	153 090	1 500
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes et de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	423	423		
	Emp. dettes et de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	87 143	58 884	28 259	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	412 986	412 986		
	Personnel et comptes rattachés	26 316	26 316		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 777	37 777		
	Impôts sur les bénéfices	1 801	1 801		
	Taxes sur la valeur ajoutée	574	574		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 292	2 292		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	12 086	12 086		
	Autres dettes	870	870		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		582 268	554 009	28 259	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		58 720			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		12 086			

Fonds Commercial

	31/12/2022	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	274 000	
TOTAL	274 000	

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

Produits à recevoir

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		4 680
Autres créances clients CLIENTS FACT A ETABLIR	3 334	3 334
Autres créances R.R.R. NON RECUES DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	512 833	1 345

Charges à payer

		31/12/2022
Total des Charges à payer		62 587
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		450
INT.COURUS SUR EMPRUNTS BANCAIRE	27	
INTERETS COURUS	423	
Emprunts et dettes financières divers		931
INT CC A VERSER	931	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 618
FOURN FACT NON PARVENUES	5 618	
Dettes fiscales et sociales		55 589
PROV CONGES A PAYER	12 286	
PERS PRIMES & 13 MOIS A PAYER	14 000	
CHARGES SOC CONGES A PAYER	4 014	
ORG SOC CH / PRIME BILAN	6 020	
ORG SOC CHARGES A PAYER	17 306	
AUTRES CH FISC A PAYER	113	
TAXES SALAIRES	1 849	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		216	216
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			216

Capital social

31/12/2022		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	500,00	80,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	500,00	80,0000	40 000,00

3 C MOTOS
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 6, allée des Ecuries, 64600 ANGLET
485376784 RCS BAYONNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1ER JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2022 s'élevant à 74 817,08 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	74 817,08 euros
<i><u>Reserve légale intégralement dotée</u></i>	

Affecté au compte « autres réserves »	44 817,08 euros
qui s'élève ainsi à 693 476,41 euros.	

Le solde	----- 30 000,00 euros
----------	--------------------------

A titre de dividende prioritaire (1 action de préférence)	3 000,00 euros
---	----------------

Le solde	27 000,00 euros
----------	-----------------

A titre de dividendes bruts aux associés possédant des actions ordinaires
soit 54,11 euros par action (499 actions)

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} juin 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

à parader
BC

K

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

28 500,00 euros, soit 57,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 28 500,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

30 000,00 euros, soit 60,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 1ER JUIN 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Benoît CLAVERE

Signé x



**MANDAT DONNE PAR LA SOCIETE CLIENTE A UNE PERSONNE PHYSIQUE DESIGNEE AU SEIN
DU CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE POUR LA REALISATION DES FORMALITES AUPRES DU
GUICHET UNIQUE**

MANDAT

Je soussigné Benoit CLAVERE,

demeurant 15 rue Francis JAMMES, 64600 ANGLET,

Agissant en qualité de représentant légal de la société 3C MOTOS

Donne par les présentes pouvoir à :

Madame Sophie GONZALEZ,
Intervenant pour le compte de la société @COM FORMALITES
Société par actions simplifiée
Capital : 1 000 euros
Siège social : 1 RUE DU CHEVRON D'OR, 47300 PUJOLS
912 574 902 RCS AGEN

A l'effet de :

- réaliser en mon nom et pour le compte de la société 3C MOTOS, toutes déclarations auprès du service informatique mentionné à l'article R. 123-30-14 du code de commerce et accessible à l'adresse formalites.entreprises.gouv.fr, se rapportant à ma demande de création, modification ou cessation d'activité de mon entreprise, auprès des organismes destinataires mentionnés à l'article R. 123-30 du code de commerce ;

- le cas échéant, solliciter les immatriculations, modifications et radiations conséquentes auprès du registre du commerce et des sociétés, du registre spécial des agents commerciaux, du registre spécial des entreprises individuelles à responsabilité limitée, du répertoire des métiers et du répertoire des entreprises et de leurs établissements ;

- procéder au dépôt de toutes pièces annexes et justificatives requises et signer tous documents ou fichiers.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à Anglet, le

(Signature du mandant)

Précédée de la mention manuscrite

« Bon pour mandat »

+ 8/20

Bon pour mandat

